



METPARK

Place à la mobilité

PREFECTURE
DE LA GIRONDE

26 MAI 2023

Bureau du courrier

**Extrait du registre des délibérations du conseil d'administration
de METPARK - Séance du 17 mai 2023 (convocation du 04 mai 2023)**

Aujourd'hui dix sept mai deux mille vingt trois à 16 H, le conseil d'administration de METPARK s'est réuni sous la présidence de Monsieur Christophe DUPRAT, président de METPARK.

ETAIENT PRESENTS : M. Christophe DUPRAT, Mme Géraldine AMOUROUX, M. Patrick BOBET, M. Gérard CHAUSSET, M. Olivier ESCOTS, M. Stéphane MARI, Mme Isabelle RAMI, M. Emmanuel SALLABERRY

EXCUSE AYANT DONNE PROCURATION : M. Patrick PAPADATO à M. Olivier ESCOTS

La séance est ouverte

AFFAIRE 2023/03/12P

**MARCHE N° 2023MOE020 MAITRISE D'ŒUVRE POUR LA
RENOVATION, LA MISE AUX NORMES ET LA CREATION DE
SPRINKLAGE DANS 7 PARCS (PEY-BERLAND, FRONT DU
MEDOC, 8 MAI 45, VICTOIRE, GRANDS HOMMES, PESSAC,
MERIGNAC, VICTOIRE ET GRANDS HOMMES) : AUTORISATION
DE SIGNATURE**

Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu le code de la commande publique,

A la suite de plusieurs audits de sécurité, il est nécessaire d'engager des travaux de mise en sécurité de certains parcs de stationnement en matière de sprinklage. Ces travaux sont estimés à 5 700 000 € HT et nécessitent les compétences d'un maître d'œuvre pour leur réalisation.

Ainsi, METPARK a lancé une consultation pour l'attribution d'un marché de maîtrise d'œuvre pour la rénovation, la mise aux normes et la création de réseaux de sprinklage pour les parcs de stationnement suivants :

- Front du Médoc
- Pessac
- Mérignac
- Victoire
- 8 Mai 45
- Grands Hommes
- Pey-Berland.

Il s'agit d'un marché passé selon la procédure d'appel d'offres en application de l'article R.2124-2 du code de la commande publique.

A la date de remise fixée au 17 avril 2023, 4 entreprises ont déposé une offre dont 1 hors délai.

Après analyse des offres, présentée à la commission d'appel d'offres réunie le 03 mai 2023, le marché a été attribué à l'entreprise ARTELIA pour une durée de 48 mois et pour un montant de 343 029.27 € HT.

Aussi, vous est-il proposé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser M. le directeur général à :

- **signer le marché attribué par la commission d'appel d'offres et tous les documents relatifs à son exécution y compris les actes modificatifs inférieurs à 5 % du montant initial,**
- **inscrire les crédits budgétaires nécessaires à ce marché sur les budgets de l'exercice en cours et à venir.**

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège social de METPARK le 17 mai 2023

Pour expédition conforme

Le Président



Christophe DUPRAT